



CAMP DE JOUR DE LA MAISON DE JEUNES LE MASHADO

MISSION ET OBJECTIFS

DÉFINITION D'UNE MISSION

La Maison de jeunes Le Mashado est un lieu d'accueil sécuritaire et inclusif pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans de La Pêche. À titre d'organisme communautaire à but non lucratif, il favorise le bien-être des jeunes de sa communauté à travers des activités, ateliers et interventions. Le Mashado souhaite être une présence significative dans la vie des jeunes pour favoriser le développement de leur confiance, de leur estime de soi et de leur autonomie.

Fidèle à l'intention de rendre accessible une offre de loisir variée, le camp de jour offre une programmation et des services d'animation diversifiés et inclusifs permettant aux jeunes de 6 à 12 ans. Donc ces derniers, ont l'opportunité de participer à des activités estivales de groupe se déroulant dans un environnement sécuritaire et de qualité. Le tout à un faible coût afin d'aider les familles de la région.

DÉFINITION DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Plus précisément, le programme de camp de jour vise à :

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie;
- Permettre à la clientèle de s'impliquer dans une vie de groupe et de découvrir son milieu;
- Répondre aux besoins d'intégration, d'accommodements et d'inclusion des participants.



DESCRIPTION DES PROGRAMMES

Généraux

Nos animateurs ont la responsabilité de créer une programmation variant de semaine en semaine, selon le thème choisi par la coordonnatrice. Voici quelques exemples d'activités, sportives, éducatives, artistiques, détente et culturelles.

PROGRAMMATION EN CAS DE PLUIE

Programmation régulière

En cas de pluie, les animateurs suivent la programmation prévue en présentant les activités sur les plateaux intérieurs mis à leur disposition.

Ou

En cas de pluie, les animateurs se réfèrent à la programmation spéciale « jour de pluie ».

En cas de pluie prolongée, la coordonnatrice du camp de jour organise un grand jeu.

Baignade et activités aquatiques

En cas de pluie, les activités de baignades sont annulées et remplacées par une programmation « jour de pluie ».

Ou

En cas de pluie, les activités de baignades sont reportées au lendemain, si possible.

Sortie

En cas de pluie, la sortie est annulée.

Ou

En cas de pluie, la sortie est remise au lendemain. La programmation du lendemain devient donc la programmation du jour de sortie, si possible.

Ou

En cas de pluie, la sortie est remise au lendemain. La programmation du jour devient la programmation « jour de pluie ».



INFORMATIONS À TRANSMETTRE AU PARTICIPANT

Tenue vestimentaire

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables.

Habillement fortement suggéré

- Culotte courte
- Gilet à manches courtes
- Espadrilles ou sandales attachées
- Casquette et/ou foulard pour se protéger du soleil

Matériel à apporter

Chaque jour, veuillez mettre dans le sac de votre enfant :

- Repas (lunch pour le dîner)
- 2 collations
- Jus
- Bouteille d'eau ou gourde
- Maillot de bain, casque de bain et serviette
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire
- Anti-moustique
- Vêtements de rechange

Au besoin :

- Imperméable pour les journées pluvieuses
- Coton ouaté pour les matinées fraîches

Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.

Matériel interdit

Certaines pièces de vêtement sont interdites afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour que les jeux personnels restent à la maison, à moins qu'il y ait des activités spéciales et qu'une autorisation soit préalablement donnée. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des bris. Voici le matériel à garder à la maison:

- Camisoles
- Jupes et robes
- Gougounes et « Crocs » (sauf à la piscine et aux jeux d'eau)
- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- Gilets courts (''type bedaine ou crop top'')
- Jeux de la maison
- Objets électroniques



Code de vie

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- j'écoute et mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour;
- je participe activement aux activités et je m'amuse;
- je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres;
- je fais attention au matériel et au site du camp de jour;
- je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle;
- je reste avec mon animateur et mon groupe;
- je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes;
- je suis de bonne humeur et souriant;
- je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de...

- sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
- frapper les autres ou me battre;
- me sauver;
- crier des noms;
- lancer des objets;
- être arrogant envers les animateurs;
- briser du matériel;
- vandaliser le site ou les bâtiments.

Horaire

Les activités régulières du camp de jour débutent à 8 h et se terminent à 15 h.

Dîner et collations

La période du dîner est de 11 h 30 à 12 h 30. Comme votre enfant demeure au camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir une quantité et une qualité suffisantes d'aliments qui lui permettront d'avoir l'énergie suffisante pour participer à toutes les activités.

Un four à micro-onde est à la disposition des participants. Les enfants n'ont pas accès à des réfrigérateurs.

Les animateurs dînent avec les enfants.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi, et les enfants sont libres de prendre une autre collation vers la fin de la journée.

Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.



Suggestion de boîte à lunch

- Une bouteille d'eau
- Nourriture santé, c'est-à-dire des bons aliment (fruits, légumes, barres tendres)
- Un repas principal santé qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides. Les contenants de verre sont également interdits.

*Références Internet pour idées de boîte à lunch santé

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/fiche4.pdf>

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx>

<http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?bons-coups-une-boite-a-lunch-sante>

Contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants.

- La personne qui viendra chercher votre enfant devra se présenter aux animateurs. Celui-ci vérifiera si son nom se trouve sur la liste de présences et lui demandera de le parapher (mettre ses initiales).
- Seules les personnes inscrites sur la liste de présences sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste.
- Conformément à l'autorisation que vous aurez préalablement donnée, votre enfant sera autorisé à partir à pied ou à vélo à 15 h seulement ou à l'heure que vous aurez indiquée sur la fiche d'inscription. Avant de partir, votre enfant devra aviser le responsable du service de garde chargé du contrôle des départs.
- Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez le responsable du service de garde le matin afin qu'il en informe l'animateur de votre enfant pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.

Procédure en cas de retard ou d'absence

Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir. Si vous arrivez en retard une journée de sortie et que votre enfant a raté l'autobus, vous ne serez pas remboursé et devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.



La direction du camp de jour n'effectue pas d'appel de vérification en cas d'absence de votre enfant.

Si votre enfant ne peut se présenter, communiquez avec le camp de jour avant 9 h au 819-456-1100. Vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

Si vous êtes en retard après 15h, des frais de 10\$ vous seront chargés pour le premier 15 minutes, ensuite 1\$ sera ajouté par minute.

Procédure de communication

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. La direction du camp de jour peut être jointe en tout temps durant les heures du camp de jour, au 819-456-1100. Une boîte vocale est disponible au besoin.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Médicaments prescrits

Tous les médicaments prescrits doivent être remis au responsable du service de garde à l'arrivée, au début de la journée à moins d'avis contraire. Les médicaments seront administrés à l'enfant par son animateur, selon la posologie indiquée. Les médicaments seront rendus aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas.

En cas de pluie

Lors des journées de pluie, les activités du camp de jour ont lieu quand et sont adaptées selon la température.



POLITIQUE DE CONTRÔLE DES PRÉSENCES

SUR LE SITE PRINCIPAL DU CAMP DE JOUR

Le camp de jour dispose sur son site principal d'une liste de présences complète, d'une base de données ou d'un cartable contenant toutes les fiches d'inscription des participants. Les animateurs possèdent une liste de présences des enfants de leur groupe.

L'animateur reçoit une liste de présences avant l'arrivée des participants au camp de jour. L'animateur prend les présences de façon systématique (en cochant sur sa liste) au début et à la fin de la journée.

L'animateur procède à un comptage fréquent durant les activités, les déplacements, les grands jeux, etc.

Si un participant manque à l'appel, l'animateur applique les mesures d'urgence en vigueur dans son camp de jour.

ARRIVÉE ET DÉPART DES PARTICIPANTS

La direction du camp de jour prend les présences à l'arrivée et au départ des participants. En tout temps, elle est en mesure de savoir combien d'enfants sont présents sur le site du camp de jour.

La direction du camp de jour est informée si un participant est autorisé à partir avec une autre personne que ses parents ou son tuteur légal. (Voir Fiche d'inscription)

En cas de doute quant à une autorisation de départ ou si un participant manque à l'appel, la direction du camp de jour applique les procédures ou les mesures d'urgence en vigueur.

EN SORTIE

L'animateur prend les présences de façon systématique au début et à la fin de la journée. Si la sortie nécessite un déplacement via un transporteur privé (autobus scolaire), l'animateur prend les présences de son groupe de façon systématique à l'entrée et à la sortie de l'autobus, à l'arrivée au site de la sortie et au départ du site.

L'animateur procède à un comptage fréquent durant l'activité.

En arrivant sur les lieux, l'animateur explique aux participants quoi faire si l'un d'eux perd le groupe de vue. L'animateur indique aux participants un point de rencontre au cas où quelqu'un ne retrouverait plus le groupe.

Si un participant manque à l'appel, l'animateur applique les mesures d'urgence en vigueur dans son camp de jour.



À LA PISCINE

Les présences sont prises de façon systématique avant et après la baignade.

Tel que recommandé par la Société de sauvetage dans son *Guide sur l'encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique*, les animateurs préconisent le compagnonnage (ou système copain-copain), un système de sécurité où les participants sont jumelés deux par deux et doivent veiller l'un sur l'autre.

De plus, les animateurs procèdent à un comptage fréquent des participants présents dans l'eau et hors de l'eau. Pour faciliter le comptage, la Société de sauvetage recommande de localiser les enfants par secteurs : partie peu profonde, partie profonde, barboteuse, hors de l'eau, etc.

Si un participant manque à l'appel, l'animateur applique les mesures d'urgence en vigueur dans son camp de jour.

TECHNIQUES DE PRISE DE PRÉSENCES ET DE COMPTAGE RAPIDE

Les animateurs connaissent et appliquent des techniques de comptage rapide.

Géronimo

Avant la sortie, l'animateur attribue un numéro distinctif à chaque enfant en commençant par le chiffre 1, idéalement selon l'ordre apparaissant sur sa liste de présences. Au signal « *Géronimo !* », les enfants doivent annoncer leur numéro dans l'ordre croissant un par un. Cela permet de procéder à une prise de présences rapide des participants et de détecter une éventuelle absence.

Le Velcro

Le Velcro consiste à demander aux participants de se coller physiquement à un endroit déterminé. Si par exemple l'animateur crie : « *Velcro au mur !* », les enfants vont se coller le long du mur. Cette technique s'avère particulièrement utile à la sortie de l'autobus ou du métro. L'animateur peut aussi crier : « *Velcro sur moi !* » Les enfants doivent alors se serrer les uns contre les autres autour de l'animateur. Cette technique est efficace pour rassembler rapidement un groupe afin de procéder au comptage ou au milieu d'une foule.

La Statue

Au signal « *Statue !* », les enfants s'immobilisent en silence comme des statues. L'animateur peut alors procéder au comptage.

La Sardine

Au signal « *Sardine* », tous les enfants se collent les uns contre les autres comme des sardines. L'animateur peut alors procéder au comptage. Comme le *Velcro*, la *Sardine* peut également servir à rassembler le groupe à l'endroit voulu sans que les enfants se dispersent, par exemple à la sortie de l'autobus, ou après le passage aux tourniquets du métro ou de l'accès à la sortie d'un site.



MESURES D'URGENCE

Si un participant manque à l'appel, l'animateur applique la procédure suivante :

- Rester calme, sécuriser les participants;
- Vérifier qu'il manque bien un enfant à l'aide de la liste de présences;
- Déterminer les circonstances de la disparition avec l'aide du groupe :
 - Détails sur le participant (vêtements, taille, yeux, cheveux, etc.);
 - Détails sur la disparition (durée, dernier endroit où le participant a été vu, etc.);
- Exercer une surveillance constante du groupe. Si possible, confier l'encadrement du groupe à un autre animateur;
- Commencer immédiatement les recherches dans le périmètre immédiat, sur le trajet effectué, au lieu de l'activité précédente, au point de rassemblement préalablement établi, etc.
- Prévenir la direction du camp de jour et, s'il y a lieu, le service de sécurité du site ;
- Si un intercom (ou autre moyen de communication interne) est accessible, faire l'appel du participant sur le site.

La direction, ou son mandataire dans le cadre d'une sortie, en collaboration avec le service de sécurité du site s'il y a lieu, est responsable du plan de recherche, des affectations, du relevé des lieux vérifiés, des communications avec les services et autorités, de la coordination des mesures subséquentes requises (communications avec les parents et médias, rapport aux autorités concernées, etc.).



MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais sont de 150\$ par semaine, pour une journée de 8h à 15. Des frais de 25\$ par semaine, s'ajoute pour le service de garde, de 15h à 17h. Ces frais devront être payés à la Maison de jeunes Le Mashado. Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du dépôt minimal de 150\$ ou 175\$ avec le service de garde, payable au plus tard le 22 avril 2024.

Nous acceptons les virement Interac et l'argent comptant. Chaque semaine doit être payée 2 semaines à l'avance. Si les frais de camp ne sont pas payés pour la semaine, l'enfant se verra refusé l'accès au camp de jour.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité moins des frais d'annulation de 25 \$ dans le cas d'une annulation plus de 4 semaines à l'avance. Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées.

Cependant le dépôt requis pour l'inscription n'est pas remboursable.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la Maison de jeunes Le Mashado remboursera la totalité des frais d'inscription pour la semaine, moins les frais d'annulation de 25 \$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : direction.mashado@gmail.com

Reçu d'impôt

Dans un délai de 4 semaines suivant la fermeture du camp de jour, vous recevrez par courriel un reçu confirmant les frais d'inscriptions payés pour la période estivale.



FICHE D'INSCRIPTION

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de famille :	
Prénom :	
Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> AUTRE <input type="checkbox"/>
Date de naissance AAAA\MM\JJ :	
Numéro d'assurance maladie :	
Âge :	
Grandeur :	
Poids :	

2. PARENTS OU TUTEUR

Nom du parent 1 :		Nom du parent 2 :	
Occupation :		Occupation :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)	Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)		(Bur.)
	(Cell.)		(Cell.)
Courriel :		Courriel :	
GARDE de l'enfant			
Parent 1 et parent 2 <input type="checkbox"/>		Parent 1 <input type="checkbox"/> Parent 2 <input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>	

3. CHOIX DE SESSION

Vous devrez fournir un repas complet à votre enfant, notez que nous disposons d'un micro-onde, mais pas d'un frigo. Donc prévoyez ce qui faut pour garder le repas de votre enfant au frais.

Cochez	Dates	Tarif	Cochez	Dates	Tarif
<input type="checkbox"/>	1) 2 au 5 juillet Thématique: Artisans	150 \$	<input type="checkbox"/>	5) 29 juillet au 2 août Thématique : Cirque	150 \$
<input type="checkbox"/>	2) 8 au 12 juillet Thématique: Olympiades	150 \$	<input type="checkbox"/>	6) 5 au 9 août Thématique : Aventurier	150 \$
<input type="checkbox"/>	3) 15 au 19 juillet Thématique: Mini-chefs	150 \$	<input type="checkbox"/>	7) 12 au 16 août Thématique : L'espace	150 \$
<input type="checkbox"/>	4) 22 au 26 juillet Thématique : Aquatique	150 \$	<input type="checkbox"/>	8) 19 au 23 août Thématique: Super héro	150\$

4. SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera offert de 15 h à 17 h tous les jours, des frais de 25\$ par semaine s'appliquent.

Cochez	Dates	Tarif	Cochez	Dates	Tarif
<input type="checkbox"/>	1) 2 au 5 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>	5) 29 juillet au 2 août	25 \$
<input type="checkbox"/>	2) 8 au 12 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>	6) 5 au 9 août	25\$
<input type="checkbox"/>	3) 15 au 19 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>	7) 12 au 16 août	25\$
<input type="checkbox"/>	4) 22 au 26 juillet	25 \$	<input type="checkbox"/>	8) 19 au 23 août	25\$

Signature du parent ou tuteur

Date de la signature



FICHE SANTÉ

**Vous devez nous retourner la fiche santé avec votre formulaire d'inscription.
S.V.P. remplir une fiche par enfant.**

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de l'enfant :		Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> AUTRE <input type="checkbox"/>
Prénom :		Âge lors du séjour :	
Numéro d'assurance maladie		Date de naissance AAAA/MM/JJ :	

2. RÉPONDANT(S) DE L'ENFANT

Prénom et nom du PARENT 1 :	Prénom et nom du PARENT 2 :
Téléphone (travail) : Poste :	Téléphone (travail) : Poste :
Cellulaire ou autre numéro :	Cellulaire ou autre numéro :

3. EN CAS D'URGENCE

Personne à joindre en cas d'URGENCE : Parent 1 et Parent 2 <input type="checkbox"/> Parent 1 <input type="checkbox"/> Parent 2 <input type="checkbox"/> Tuteur(s) <input type="checkbox"/>	
Deux autres personnes à joindre en cas d'URGENCE :	
Prénom et nom :	Prénom et nom :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Téléphone (rés.) :	Téléphone (rés.) :
Téléphone (autre) :	Téléphone (autre) :

4. CONDITIONS ET ALLERGIES

Souffre-t-il des maux suivants?		A-t-il des allergies?	
Asthme	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Fièvre des foins	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Diabète	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Herbe à puce	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Épilepsie	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Piqûres d'insectes*	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Migraines	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Animaux*	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Autres, préciser :		Médicaments*	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		Allergies alimentaires*	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
		*Préciser :	



Votre enfant a-t-il à sa disposition une dose d'adrénaline (Epipen) en raison de ses allergies?
 Oui Non

À SIGNER SI VOTRE ENFANT A UNE DOSE D'ADRÉNALINE

Par la présente, j'autorise les personnes désignées par le Camp de jour de la Maison de jeunes Le Mashado à administrer, en cas d'urgence, la dose d'adrénaline _____ à mon enfant _____.

Signature du parent

5. MÉDICAMENTS

Votre enfant prend-il des médicaments?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, noms des médicaments :	Posologie :
Les prend-il lui-même? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Préciser :

Si votre enfant doit prendre des médicaments, vous devrez remplir un formulaire d'autorisation de prise de médicament afin que les responsables puissent distribuer le médicament prescrit à votre enfant.

6. AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les questions qui suivent nous aideront à mieux intervenir auprès de votre enfant.

Votre enfant a-t-il besoin d'un VFI (veste de flottaison individuelle) lorsqu'il nage?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Préciser :	
Votre enfant a-t-il un suivi particulier pendant l'année (médecin spécialiste, CLSC, CIUSS, technicien(ne) en éducation spécialisée, psychoéducateur(trice), travailleur(se) social(e), etc.)?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, préciser :	
Y a-t-il des activités auxquelles votre enfant ne peut pas participer ou seulement moyennant certaines conditions?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, expliquer :	

Veillez prendre note que toutes les informations concernant l'état de santé de votre enfant demeureront confidentielles. Elles seront transmises uniquement à son animateur et à son responsable afin de permettre un meilleur encadrement ainsi qu'une intervention plus efficace en cas d'urgence.



7. AUTORISATION DES PARENTS

- Étant donné que le Camp de jour de la Maison de jeunes Le Mashado prendra des photos et (ou) des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été, je l'autorise à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins promotionnelles. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du Camp de jour de la Maison de jeunes Le Mashado
 - OUI
 - NON

- Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant surviennent avant le début ou pendant la période du camp de jour, je m'engage à transmettre cette information à la direction du camp de jour, qui fera le suivi approprié avec l'animateur de mon enfant.
 - OUI
 - NON

- J'autorise le Camp de jour de la Maison de jeunes Le Mashado à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction du Camp de jour de la Maison de jeunes Le Mashado le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire.
 - OUI
 - NON

- Je m'engage à collaborer avec la direction du Camp de jour de la Maison de jeunes Le Mashado et à venir la rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.
 - OUI
 - NON

Nom et prénom du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

____/____/____
Date